

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCEDURES PUBLIQUES
TÉL. : 03.88.21.67.68 -POSTE 62.71

UTILISATION D'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL
ET DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 24 MARS 2014, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PRESCRITE DU 28 AVRIL 2014 AU 2 JUIN 2014 INCLUS SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE RIEDELTZ EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'UTILISER L'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE INCLUANT LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX DE PRÉLEVEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION AINSI QUE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE.

DES INFORMATIONS POURRONT ÊTRE DEMANDÉES AUPRES DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE RIEDELTZ, RESPONSABLE DU PROJET. DES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENQUÊTE PUBLIQUE POURRONT ÊTRE CONSULTÉES SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN. LA DÉCISION SUSCEPTIBLE D'INTERVENIR AU TERME DE L'ENQUÊTE EST UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL PORTANT AUTORISATION ASSORTIE DU RESPECT DE PRESCRIPTIONS OU PORTANT REFUS D'AUTORISATION.

MONSIEUR GÉRALD CANTONNET, LIEUTENANT-COLONEL RETRAITÉ A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.

MONSIEUR JEAN-LOUIS DEMAND, COMMANDANT DE POLICE RETRAITÉ, A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE SUPPLÉANT.

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER SERA DÉPOSÉ EN MAIRIES DE CLEEBOURG, ROTT ET WISSEMBOURG OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES OUVERTS À CET EFFET OU LES ADRESSER PAR ECRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR AU SIEGE DE L'ENQUÊTE EN MAIRIE DE CLEEBOURG.

CE DERNIER RECEVRA PERSONNELLEMENT LE PUBLIC AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS À LA MAIRIE DE CLEEBOURG :

- LUNDI 28 AVRIL 2014 DE 13H30 À 16H30
- VENDREDI 16 MAI 2014 DE 18H00 À 21H00
- LUNDI 2 JUIN 2014 DE 18H00 À 21H00

À LA MAIRIE DE ROTT :

- VENDREDI 2 MAI 2014 DE 9H00 À 12H00
- MARDI 20 MAI 2014 DE 16H00 À 19H00
- VENDREDI 30 MAI 2014 DE 9H00 À 12H00


ET À LA MAIRIE DE WISSEMBOURG :

- MERCREDI 7 MAI 2014 DE 15H00 À 17H00

À LA FIN DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER COMPRENANT LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POURRA ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIES DE CLEEBOURG, ROTT ET WISSEMBOURG, À LA SOUS-PRÉFECTURE DE WISSEMBOURG-HAGUENAU ET À LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (BUREAU 212).

LE PREFET

P. le Préfet
L'Attaché principal



Jean-Christophe NOTTER